

Mars 2011

Québec, le 22 août 2011

Monsieur Jean-Bertin Gingras
Directeur général
Collège O'Sullivan de Québec
840, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1R3

Objet : Suivi d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 17 mars 2011, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi complémentaire que vous avez apporté à l'évaluation de la composante de la formation générale. Dans son rapport du 20 mars 2009, la Commission mentionnait que le Collège avait répondu adéquatement à la première des deux recommandations de son rapport relative à l'accès à des ressources documentaires pour les étudiants du Collège. Elle demandait au Collège de lui transmettre les suites qu'il donnerait concernant la deuxième recommandation qui portait sur l'application de sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) au regard de l'évaluation et plus précisément, de l'évaluation en anglais propre au programme.

La Commission constate, à partir de l'analyse qu'elle a faite des plans de cours et des évaluations finales de cours du cours d'anglais propre au programme, que les évaluations finales de ce cours sont maintenant en mesure d'attester adéquatement de l'atteinte des objectifs et standards dans le respect du devis ministériel. Ainsi, le Collège a donné des suites satisfaisantes à la recommandation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Sylvie Vézina, directrice des études